

Tarifs annuels - Pôles artistiques

Danse • Musique • Théâtre

Saison 2024-2025

En cas d'arrêt en cours d'année, le remboursement des cours non suivis est admis.

- En cas d'arrêt de l'activité par l'élève en cours d'année, le remboursement ne peut avoir lieu que s'il est justifié par un changement d'adresse, de situation familiale ou une situation médicale impactant l'ensemble des séances.

- En cas de cours non suivis sur une période de plus d'un mois, le remboursement ne pourra être admis qu'au prorata temporis à compter de la date de réception de la demande écrite avec justificatif.

Concernant le paiement des inscriptions, il est admis un règlement en deux fois au maximum, avec un premier versement de 50% à l'inscription et un deuxième de 50% en janvier ou février.

Tarifs à partir du 1^{er} septembre 2024 :



Quotient CAF	Tarifs enfants			Tarifs adultes	
	Cours collectif	Cours collectif Dégressif	Cours particulier	Cours collectif	Cours particulier
I - 500 €	28 €	12 €	57 €	40 €	-64 €
H + 500 à 670 €	41 €	19 €	82 €	65 €	94 €
G + 671 à 840 €	63 €	27 €	106 €	87 €	126 €
F + 841 à 995 €	80 €	37 €	160 €	117 €	182 €
E + 996 à 1186 €	102 €	51 €	196 €	152 €	234 €
D + 1187 à 1361 €	125 €	64 €	246 €	188 €	286 €
C + 1362 à 1710 €	148 €	76 €	295 €	225 €	337 €
B + 1711 à 2059 €	180 €	95 €	350 €	270 €	410 €
A + 2059 € à 2499 €	210 €	100 €	400 €	310 €	460 €
A1 + 2500 €.	230 €	110 €	430 €	330 €	500 €
Extérieur	250 €	125 €	465 €	355 €	540 €